

## ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAMPUS DE LA MONTAGNE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - POLYTECHNIQUE MONTRÉAL - HEC MONTRÉAL



Le campus et l'entrée du chemin de la Rampe en interface avec le quartier – Source : Google Maps.

## ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAMPUS DE LA MONTAGNE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - POLYTECHNIQUE MONTRÉAL - HEC MONTRÉAL

### SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'intérêt patrimonial du site du campus de l'Université de Montréal, de Polytechnique Montréal et de HEC Montréal a trait d'abord à son **usage** et à sa **valeur sociale**. Depuis plus de 75 ans, ces trois institutions occupent le flanc nord du mont Royal et y poursuivent leur mission d'enseignement et de recherche. La population de plus de 67 000 étudiantes et étudiants provenant de partout au Québec, du Canada et du monde ainsi que le personnel qui y gravite - enseignants, scientifiques, chercheurs et autres - permettent à celles-ci de rayonner à l'échelle nationale et internationale. D'abord lieu de vie sociale, culturelle et sportive pour sa communauté dynamique, le campus se révèle aussi pour les citoyens des quartiers avoisinants et de Montréal un endroit de rencontre et de promenade leur permettant d'en apprécier le paysage, celui de la montagne ainsi que les attraits naturels, aménagés et culturels qui s'y trouvent. Les trois institutions contribuent par ailleurs à la protection des bois et des espaces verts de cette partie du site patrimonial du Mont-Royal dont les limites englobent leur campus.

L'implantation du campus à flanc de montagne, sur la colline boisée d'Outremont, qui contribue à un paysage emblématique du nord de la ville sous tend son importante **valeur paysagère urbaine**. Le campus constitue un repère urbain et visuel important dominant les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Outremont, au centre duquel la tour du pavillon Roger-Gaudry se présente comme un véritable repère-symbole à l'échelle de la ville. Cette localisation en hauteur place l'ascension physique au cœur de l'expérience du site et génère également des points de vue de grand intérêt qui dévoilent des panoramas remarquables. La structure pavillonnaire du campus, conditionnée par l'implantation originelle du pavillon Roger-Gaudry, organise une transition entre la ville et la montagne ainsi qu'une réponse aux différents contextes de la montagne et de la ville, et permet aux édifices et aux espaces ouverts de s'inscrire à la fois dans le profil et les attributs naturels du mont, et de participer positivement à l'ambiance du quartier. Cette importante contribution du campus à la qualité paysagère du secteur s'appuie aussi sur la composition de son paysage employant les procédés de la modernité qui demeurent lisibles à travers un ensemble d'éléments qui subsistent de la période des années 1960-1970 et qui lui ont conférés son caractère moderniste singulier.

L'intérêt patrimonial du campus a aussi rapport à son **histoire** qui rappelle d'abord la volonté de ses promoteurs de développer une grande université québécoise francophone et d'implanter ce lieu de savoir sur le mont Royal - à l'instar de plusieurs autres institutions montréalaises - dans un milieu naturel qui serait à la hauteur de « l'élite sociale de demain ». Le cadre bâti et les espaces extérieurs du campus témoignent des phases de développement qui ont modelé le site et tout autant des valeurs et de l'organisation sociale du Québec qui ont prévalu aux différentes époques de son implantation et de sa croissance sur le mont Royal : le nationalisme canadien-français effervescent des premières décennies du XXe siècle, la démocratisation de l'enseignement supérieur au Québec à partir des années 1950, marquée par l'arrivée en masse des femmes aux études

supérieures, la laïcisation et les transformations du système scolaire québécois qui ont cours dans les années 1960, et même le phénomène d'expansion rapide que connaît un grand nombre d'universités en Amérique du Nord. Les divers aménagements du campus constituent par ailleurs des témoins matériels exceptionnels de l'influence importante de la modernité dans l'élaboration de l'identité de Montréal ainsi que du savoir-faire en planification et en aménagement paysager qui prenait naissance au Québec au même moment. Les bâtiments et les espaces extérieurs du campus, œuvres d'architectes ou d'architectes paysagistes québécois, constituent un véritable répertoire des courants architecturaux du XXe siècle et représentent pour beaucoup les idéaux fonctionnels et symboliques de la modernité. Enfin, la toponymie du campus évoque des personnages importants de l'histoire de Montréal et du Québec, tels Marie-Victorin, Thérèse-Casgrain, Édouard-Montpetit et Lionel-Groulx.

Le site présente aussi une grande **valeur architecturale et artistique** en raison de sa riche diversité de formes bâties et d'aménagements paysagers représentant les différentes évolutions stylistiques de l'architecture et de l'architecture de paysage depuis l'introduction de la modernité architecturale au Québec. Plusieurs des bâtiments du campus sont des précurseurs ou des représentants exemplaires de leur courant architectural, au premier chef, le pavillon Roger-Gaudry, projet le plus notoire d'Ernest Cormier, qui est le premier bâtiment institutionnel à Montréal s'étant dissocié du style classique. Il est devenu bâtiment emblématique montréalais. Des bâtiments d'une grande qualité architecturale entourent celui-ci, certains plus discrets et d'autres plus spectaculaires tels le garage Louis-Colin, d'inspiration brutaliste, et le monumental pavillon de HEC Montréal du chemin de la Côte-Sainte-Catherine (D. Hanganu, architecte). Par ailleurs, l'étendue et l'intérêt des aménagements paysagers issus de la période des années 1960-1970 - dont l'urbaniste La Haye est en grande partie responsable - contribuent grandement à la valeur architecturale et artistique du campus. Parmi d'autres composantes, la brique chamois, le béton à agrégats exposés, les éléments à motifs de formes géométriques hexagonales ou angulaires, les piliers d'identification des entrées en maçonnerie de pierres et les mains courantes en acier inoxydable sont devenus des emblèmes du site du campus.

Une **valeur symbolique** est aussi attribuée au site du campus de la montagne en raison de son emplacement en hauteur sur le mont Royal qui manifeste notamment l'ascension vers le savoir et la réussite. Cette symbolique s'exprime aussi par la tour du pavillon Roger-Gaudry, repère bien ancré dans l'esprit des Montréalais et des visiteurs et véritable emblème au Canada et à l'étranger de la grande université québécoise de langue française. Sa qualité d'*alma mater* pour les nombreuses générations de diplômés et de diplômées, qui incluent nombre de personnalités marquantes dans tous les domaines au Québec, ainsi que le partenariat qui s'est établi entre le milieu académique et l'entreprise privée québécoise de même qu'avec les institutions publiques contribuent au statut prestigieux de l'un des premiers pôle d'enseignement et de recherche universitaire du monde francophone que forment l'Université de Montréal, Polytechnique Montréal et HEC Montréal.



## ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAMPUS DE LA MONTAGNE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - POLYTECHNIQUE MONTRÉAL - HEC MONTRÉAL

### DÉSIGNATION PATRIMONIALE

STATUT EN VERTU DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Situé dans le Site patrimonial du Mont-Royal déclaré par le gouvernement du Québec

Situé dans le Site patrimonial du Mont-Royal cité par la Ville de Montréal

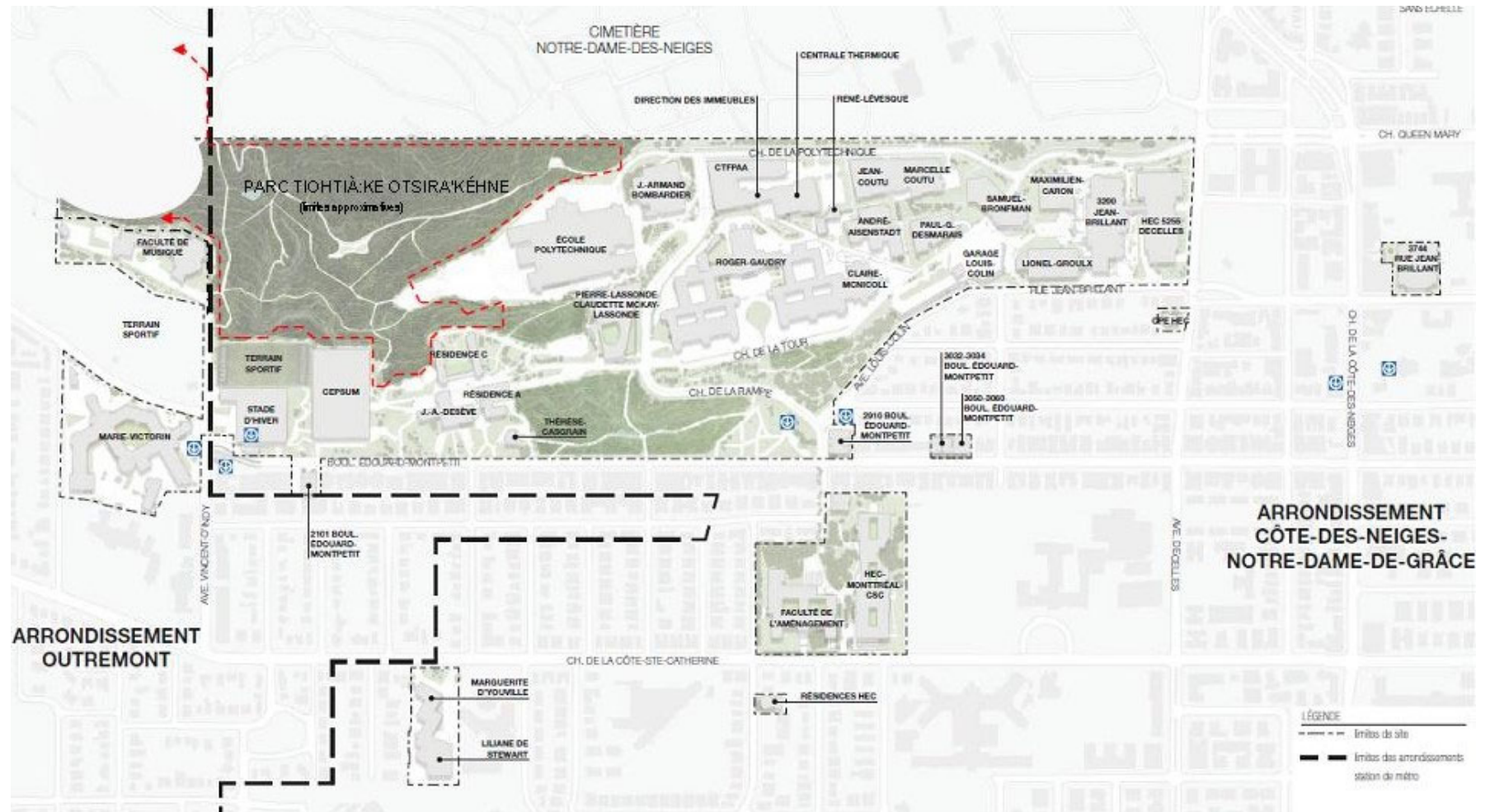
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL et PLAN D'URBANISME DE MONTRÉAL

Situé à l'intérieur des limites d'une grande propriété à caractère institutionnel (Université de Montréal)



Vue partielle du campus de la montagne (avant 2014) – Source : x

# ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAMPUS DE LA MONTAGNE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - POLYTECHNIQUE MONTRÉAL - HEC MONTRÉAL



Le campus de la montagne – Source : Plan directeur d'aménagement du campus de la montagne, déc. 2018. Limites du parc Tiohtià :ke Otsira'kéhne : tracé Ville de M., juin 2020

**ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAMPUS DE LA MONTAGNE  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - POLYTECHNIQUE MONTRÉAL - HEC MONTRÉAL – CHRONOLOGIE ET ÉLÉMENTS DE RÉCIT**

- 1872-1874 *Ouverture d'une carrière de pierre à l'extrémité sud du chemin Bellingham, à l'emplacement du stade universitaire actuel  
En 1909, cession de cette carrière à la Cité de Montréal*
- 1873 Inauguration de l'École Polytechnique de Montréal (auj. Polytechnique Montréal) dans un immeuble de la rue Saint-Denis  
En 1887, affiliation à la nouvelle Faculté des arts de l'Université Laval à Montréal
- 1889 Fondation de l'Université de Montréal en tant que succursale de l'Université Laval à Montréal
- 1907 Incorporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (auj. HEC Montréal), premier édifice rue Viger en 1910  
En 1915, affiliation à l'Université de Montréal
- Ouverture de l'avenue Maplewood (auj. boul. Édouard-Montpetit). Son tracé rectiligne est-ouest témoigne de l'orientation originale des terres de l'ancienne côte des Neiges. Une ligne de tramway y circule.*
- 1910 *Aménagement du réservoir d'eau potable Bellingham à l'extrémité sud de la voie du même nom, dans la municipalité d'Outremont. Le site est adjacent à la carrière de pierre  
À partir de 1963, recouvrement du réservoir et ajout d'une station de pompage*
- 1920 Indépendance de l'Université de Montréal : l'institution loge dans un édifice de la rue Saint-Denis, dans le Quartier latin
- 1924 Décision d'implanter le campus de l'Université sur le versant nord du mont Royal, dans le quartier Côte-des-Neiges  
Le site visé, en partie don de la Ville de Montréal, est délimité : au nord par l'ave. Maplewood (auj. Édouard-Montpetit) et l'avenue Northmount (auj. Louis-Colin), à l'est par le chemin Bellingham (auj. Vincent-D'Indy), au sud par le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, et à l'ouest par le prolongement vers le sud de la rue Apple (auj. McKenna). Acquisition en plus de 27 lots en bordure de l'ave. Maplewood

## Implantation de l'institution sur le flanc nord du mont Royal

- 1926-1927 Élaboration, par l'architecte Ernest Cormier, d'un **plan d'ensemble** du nouveau campus sur la montagne dont la pierre angulaire est le pavillon central intégrant l'ensemble des études. Le plan prévoit deux autres secteurs placés à l'est du pavillon central : la maison des étudiants et l'ensemble des sports localisé à la limite du chemin Bellingham (Vincent-D'Indy). Ces éléments sont tous alignés le long d'un chemin traversant d'est en ouest le site du campus, dans le prolongement du boulevard Mont-Royal
- 1928 Lancement de la construction du pavillon central (auj. Roger-Gaudry) qui mettra 15 ans à se réaliser en raison de la crise économique des années 1930 – Ernest Cormier, architecte. Ce dernier sera consultant pour l'Université jusqu'en 1961
- 1936 *Premier banquet des diplômés : 2000 diplômés se rassemblent dans les locaux inachevés de leur alma mater*
- 1939 *Adoption de la Loi pour venir en aide à l'Université de Montréal : mise en tutelle de l'institution et introduction du pouvoir civil dans son administration*
- 1943 Ouverture officielle des portes du pavillon central, il ne sera complètement occupé qu'en 1955 en raison de modifications à la programmation d'origine
- 1943-1945 *Dans l'aile Ouest du pavillon, des travaux de recherche poursuivis en secret dans le cadre du projet «Manhattan» mènent à la production de la première pile atomique à fonctionner en dehors des États-Unis*
- 1944 *Début de l'exploitation d'une piste de ski alpin par l'Association générale des diplômés de l'Université sur la partie est du campus longeant l'avenue Vincent-D'Indy*
- 1949-1956 Construction du Centre d'habitation (auj. Résidence « A ») et du Centre social (auj. pav. J.-A. DeSève), premières composantes du « village étudiant » du campus – Ludger Venne, architecte. Celui-ci inscrit ces réalisations dans la poursuite du plan de Cormier en les implantant dans le secteur prévu à cette fin et avec une architecture ayant une ressemblance avec le pavillon Roger-Gaudry
- À partir 1955 *Augmentations importantes des effectifs de l'institution, des budgets de fonctionnement et de la recherche suite aux transformations en cours du système de l'éducation au Québec, à l'essor des diverses disciplines et à la multiplication des départements et facultés. Début de l'arrivée massive des femmes aux études supérieures*

1956-1958 Construction du pavillon principal de Polytechnique Montréal sur l'un des plus hauts points du campus, à l'est du pavillon principal – Gaston Gagnier, architecte

Aménagements des chemins de la Tour (boul. Mont-Royal) et de Polytechnique qui se raccordent à la voie publique située dans le prolongement de l'av. McKenna

### **Expansion du campus et second plan directeur**

1960-1970 *Décennie marquante de la démocratisation de l'enseignement supérieur au Québec : le corps professoral, l'effectif étudiant et le personnel de soutien des universités québécoises doublent*

1961 *Adoption de la Loi du financement des investissements universitaires par le gouvernement du Québec*

Dans la foulée de l'adoption de cette Loi, acquisition par l'Université d'une quarantaine de propriétés dans le quadrilatère délimité par le cimetière NDDN, l'avenue Decelles, la rue Jean-Brillant et le prolongement de l'av. McKenna : une opération de remembrement qui agrandit en continu vers l'ouest, jusqu'à Decelles, le site original du campus. En 1966-67, cession par la Ville de l'emprise des rues De Sérigny et Guyard comprises dans ce périmètre

*Embauche de la firme Jean-Claude La Haye et associés, urbanistes conseils, pour la préparation d'un plan général d'aménagement du campus*

1961-1964 Construction de la centrale thermique du campus (secteur technique) – Duplessis Labelle Derome, architectes  
En 1967, construction d'un poste d'Hydro-Québec à proximité

1963 Ajout d'une annexe à la Résidence « A », reliée par une passerelle - Paul Lambert, architecte

1964 Dépôt du *Rapport d'accompagnement du plan général d'aménagement de l'Université de Montréal*, par la firme de Jean-Claude La Haye (**second plan directeur**)



Construction du pavillon Thérèse-Casgrain, la « tour des vierges », résidences destinées exclusivement aux étudiantes – Papineau Gérin Lajoie Leblanc, architectes

Construction d'un entrepôt qui deviendra ultérieurement le pavillon de la Direction des immeubles (secteur technique) – Lemay et Leclerc, architectes, et d'un pavillon de services administratifs en contrebas du pavillon de Polytechnique, à l'est du chemin de la Rampe (démoli au début des années 2000 pour faire place aux pavillons Lassonde, v. 2002-2005)

1964-1965 Construction de l'aile Z (auj. Claire-McNicoll) contre l'aile Ouest du pavillon Roger-Gaudry, pour suppléer au manque d'espace d'enseignement - Robillard Jetté Beaudoin, architectes

Aménagement du chemin de la Rampe, entre le boul. Édouard-Montpetit et le chemin de Polytechnique, notamment sur une portion de l'emprise de l'av. Louis-Colin cédée par la Ville – Jean-Claude La Haye, urbanistes conseils. Construction des rampes d'accès mobiles souterraines menant du boul. Édouard-Montpetit à la cour d'honneur du pavillon Roger-Gaudry

1964-1966 Construction du stade d'hiver qui concrétise l'esprit du plan d'Ernest Cormier d'établir des équipements sportifs dans le secteur Est du campus – David Barott Boulva, architectes

Cette construction marque la fermeture du tronçon est du boul. Mont-Royal comme accès au campus au profit de l'accès par le chemin de la Rampe réalisé à la même période

Acquisition à diverses fins de plusieurs bâtiments résidentiels bordant le boul. Édouard-Montpetit, portant les numéros civiques : 2101, 2910, 2801-2815 (vendu 2007), 3032-3034 et 3050-3060.

1965 *Nomination de Roger Gaudry à titre de 5<sup>e</sup> recteur de l'UdeM, premier laïque à occuper cette fonction. Il contribue à amener l'Université vers la modernité par une réorganisation importante de son administration*

1965-1966 Construction du pavillon René-J.-A.-Lévesque, partiellement en souterrain, afin de loger un laboratoire de physique nucléaire – Jodoin Lamarre Pratte, architectes

1966 *Permission donnée à l'Université par la Ville de Montréal d'utiliser à des fins sportives la surface du réservoir Vincent-D'Indy, récemment recouvert*

1966-1969 Construction d'un ensemble de trois pavillons logeant les sciences sociales : Lionel-Groulx, 3200 Jean-Brillant et Maximilien-Caron – Beauvais et Lusignan, architectes - disposés autour de la place de la Laurentienne aménagée en même temps – Jean-Claude La Haye, urbanistes conseils

Construction du garage de stationnement Louis-Colin (1300 places) – Ouellet Reeves Alain, architectes  
En 1969, la partie supérieure du toit est aménagée en aire de repos – Jean-Claude La Haye, urbanistes conseils

1966-1970 Construction du pavillon Résidence « C », composante la plus récente du « village étudiant » du campus – Gérard Notebaert, architectes

1966 *Conception par la firme Jean-Claude La Haye d'un nouveau symbole pour l'institution: une image stylisée du pavillon principal conçue à partir des initiales U (la tour) et M (les trois portes d'entrée)*

1967 Acquisition du pavillon Marguerite-D'Youville, l'ancien édifice de l'Institut Marguerite-D'Youville de la congrégation des Sœurs Grises (sciences infirmières) construit en 1962 – Dupuis Labelle Derome, architectes

*Adoption par l'Université d'une nouvelle charte qui reconnaît la liberté universitaire et qui marque l'abandon du statut confessionnel de l'Université*

### **Poursuite de la croissance du campus et troisième plan directeur**

1968 Dépôt du rapport *Université de Montréal : le deuxième plan directeur*, toujours par la firme de La Haye, urbanistes conseils, destiné notamment à répondre aux réserves exprimées par la Ville de Montréal sur le plan de 1964 : favoriser l'intégration du site au contexte urbain et définir particulièrement les aménagements paysagers du campus (**troisième plan directeur**)

Location du pavillon de la Faculté de l'aménagement, l'ancienne maison-mère des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception du chemin de la Côte-Sainte-Catherine construite en 1936 et agrandie en 1958 (aile Darlington) – Gaston Gagnier et Siméon Brais, architectes

Acquisition du pavillon Marie-Victorin, l'ancien édifice de l'Institut Jésus-Marie (éducation) de la congrégation des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie (SSNJM) construit en 1958 – Félix Racicot, architecte

- 1969-1970 Arrivée de l'école de HEC Montréal sur le campus : construction de l'édifice sis au 5255, av. Decelles – Roland Dumais, architecte
- 1973-1976 Construction du Centre sportif, rendue possible grâce, entre autres, à une subvention gouvernementale attribuée dans le cadre de la tenue à Montréal des XXI<sup>e</sup> Jeux olympiques – Longpré Marchand Goudreau Dobush Stewart, architectes. Avec le stade d'hiver et son plateau extérieur, le nouveau centre forme le Centre d'éducation physique et des sports de l'Université (CEPSUM)
- Au début des années 2000, 15 % des usagers du CEPSUM proviennent de la communauté montréalaise.*
- 1974-1977 Agrandissement du pavillon de Polytechnique Montréal à même le volume de la cour intérieure – Jodoin Lamarre Pratte, architectes
- 1976 *Création d'un comité permanent sur le statut de la femme prenant compte la féminisation marquée de la population étudiante (Déterminer les besoins des femmes et promouvoir la condition féminine sur le campus)*
- Tenue des Jeux olympiques de Montréal, les installations du CEPSUM sont utilisées pour l'entraînement des athlètes et certaines compétitions sportives*
- 1976-1983 Construction du pavillon Liliane-De-Stewart, mitoyen au pavillon Marguerite-D'Youville – Cayouette et Saia, architectes
- 1979 *Fermeture définitive de la piste de ski alpin se trouvant derrière le stade d'hiver*
- 1982 Acquisition du pavillon de la Faculté de musique et de la salle Claude-Champagne, ancienne École de musique Vincent-D'Indy de la congrégation des SSNJM construite en 1961 – Félix Racicot, architecte
- 1985-1987 Construction du pavillon Samuel-Bronfman, véritable transition entre le secteur ouest du campus et le pôle central dominé par le pavillon Roger-Gaudry – Jodoin Lamarre Pratte, architectes et Dimitri Dimakopoulos et Associés, architectes  
L'édifice loge la bibliothèque des lettres et sciences humaines, la plus importante de l'Université
- 1987 *Constitution par la Ville du Site du patrimoine du Mont-Royal. La presque totalité du campus de la montagne de l'Université s'y trouve*
- 1988 *Ouverture de trois nouvelles stations de métro de la ligne bleue qui desservent le campus : Édouard-Montpetit, Université-de-Montréal et Côte-des-Neiges*

- 1989 Agrandissement en hauteur de la partie nord de l'édifice de Polytechnique Montréal – Jodoin Lamarre Pratte, architectes  
*Attentat antiféministe à Polytechnique Montréal, 14 femmes sont assassinées*
- 1990 Location de l'édifice 3744 Jean-Brillant nouvellement construit (auj. pav. 3744 Jean-Brillant) – David Boulva Cleve, architectes  
En 1994, acquisition du bâtiment par l'Université
- 1992 *Adoption par la Ville du Plan de mise en valeur du mont Royal*
- 1994 Construction du pavillon André-Aisenstadt, qui lance la formation du pôle scientifique du campus – Desnoyers Mercure, architectes et Jodoin Lamarre Pratte et associés, et réalisation des aménagements paysagers adjacents – Parent Latreille et Associés, architectes paysagistes  
  
*Conclusion d'une convention entre l'Université de Montréal / Polytechnique Montréal / HEC Montréal et la Ville de Montréal devant guider les signataires dans l'élaboration d'un accord quant au développement futur du campus universitaire*

### **Renforcement du pôle scientifique et technologique du campus et quatrième plan directeur**

- 1995 Dépôt du rapport de Jean Ouellet, architecte et urbaniste, Michel Boisvert, architecte, et Jean Paré, urbaniste *Plan directeur : campus de l'Université de Montréal (quatrième plan directeur)*
- 1996 *Conclusion d'une entente-cadre entre l'Université de Montréal / Polytechnique Montréal / HEC Montréal et la Ville de Montréal constatant l'accord des parties de collaborer à la planification et à l'aménagement du campus sur la base du Plan directeur du campus de 1995*  
  
*Adoption par la Ville du Règlement concernant le programme de développement de l'Université de Montréal et de ses écoles affiliées (96-066)*  
  
Construction de l'édifice HEC Montréal - Côte-Sainte-Catherine sur un lot boisé ayant déjà appartenu au Collège Jean-De-Brébeuf – Dan S. Hanganu, architectes et Jodoin Lamarre Pratte et associés

Construction du pavillon Paul-G.-Desmarais, seconde composante de ce qui formera à terme le pôle scientifique du campus – Provencher Roy, architectes, et NFOE, architectes

Acquisition du pavillon de la Faculté de l'aménagement, agrandissement et transformation majeure de l'intérieur – Saucier et Perrotte, architectes et Menkès Shooner Dagenais, architectes

- 2002-2005 Construction d'immeubles destinés à la recherche de pointe et à l'enseignement dans les domaines :
- 1) de la pharmacie, la cancérologie et la biotechnologie : pavillons Marcelle-Coutu et Jean-Coutu, reliés par l'agora Morris et Rosalind Goodman – consortium Jodoin Lamarre Pratte, architectes, Birtz Bastien, NFOE et Lemay, architectes, et réalisation des aménagements paysagers adjacents – Asselin Ackaoui et Associés
  - 2) de l'ingénierie : pavillons Pierre-Lassonde, Claudette-McKay-Lassonde – consortium Desnoyers Mercure, Menkès Shooner Dagenais et Saia Barbarese Topouzanov, architectes et pavillon J.-Armand-Bombardier – consortium Provencher Roy, Desnoyers Mercure et Menkès Shooner Dagenais, architectes, et réalisation des aménagements paysagers adjacents – Williams Asselin Ackaoui et Associés
- 2003 Construction du Centre des technologies de fabrication de pointe en aérospatiale par le Centre national de recherche du Canada (CNRC) sur un terrain bordant le chemin de Polytechnique, adjacent au pôle scientifique du campus – consortium Boutros+Pratte, Bélanger Beauchemin, architectes et Michel Dallaire, architectes
- 2004 *Adoption par la Ville de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (inclut ceux du mont Royal)*
- 2005 *Adoption par le gouvernement du Québec du décret créant l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal (AHNMR)*
- Amorce des travaux de la Table de concertation du Mont-Royal, dont l'Université est membre*
- 2006 *Acquisition par l'Université de la cour de triage d'Outremont en vue de l'aménagement d'un nouveau campus universitaire appelé MIL, l'opération vise, à terme, de limiter les nouveaux développements sur le campus de la montagne*
- 2008 *Engagements de l'Université dans le cadre de la constitution du Pacte patrimonial du Mont-Royal avec l'ensemble des institutions de l'AHNMR*



- 2009 *Adoption par la Ville du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal*
- 2010 *Location à la Ville, pour une période de 50 ans, d'une partie boisée du campus à des fins de parc à caractère naturel : le parc du « Troisième Sommet » (auj. Tiohtià:ke Otsira'kéhne). La volonté d'utiliser un nom autochtone s'inscrit dans le cadre de « Montréal, Métropole de réconciliation », initiative municipale visant à établir un dialogue continu entre la Ville et les communautés autochtones*
- 2011-2012 *Convention de partenariat et d'utilisation par l'Université de Montréal de terrains de sports nouvellement aménagés sur le réservoir Vincent-d'Indy situé dans l'arrondissement d'Outremont*
- 2014 *Conclusion d'un acte de servitude aux termes duquel l'Université crée, en faveur de la Ville, une servitude de construction et de passage pour l'aménagement du Chemin de ceinture du Mont-Royal, entre le chemin Queen-Mary et le parc Tiohtià:ke Otsira'kéhne*
- 2014-2016 *Aménagement par la Ville du Chemin de ceinture sur l'emprise de la servitude consentie le long du côté sud des chemins de Polytechnique et de la Tour*
- 2018 *Dépôt du Plan de conservation du site patrimonial du Mont-Royal par le ministère de la Culture et des Communications du Québec conformément à ce que prévoit la Loi sur le patrimoine culturel pour chaque site patrimonial déclaré*
- Délégation à la Ville de Montréal de certains pouvoirs du ministre de la Culture et des Communications à la suite de l'adoption, en septembre 2017, de la Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec*
- 2019 *Dépôt d'un **cinquième plan directeur**, le Plan directeur d'aménagement du campus de la montagne, élaboré par la firme Lemay*
- Inauguration du nouveau campus MIL à Outremont*

**ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAMPUS DE LA MONTAGNE  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL – POLYTECHNIQUE MONTRÉAL – HEC MONTRÉAL**

Les valeurs d'usage et sociale du campus reposent sur :	Éléments caractéristiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Son occupation continue depuis plus de 75 ans en tant que milieu universitaire dans le cadre de la mission d'enseignement et de recherche de l'institution, et sur sa fréquentation étudiante continue et croissante tout au long de son existence;</li> <li>▪ son rôle d'institution relié au savoir, un usage important qui contribue à définir le caractère institutionnel particulier de la montagne;</li> <li>▪ la grande qualité des trois institutions s'y trouvant qui rayonnent à l'échelle nationale et internationale et qui attirent une population de plus de 67 000 étudiantes et étudiants provenant de partout au Québec, du Canada et du monde;</li> <li>▪ l'important employeur que constituent l'Université et ses écoles affiliées dans les arrondissements de CDN-NDG et d'Outremont, avec un personnel de plusieurs milliers de membres;</li> <li>▪ son rôle de lieu de vie sociale, culturelle et sportive pour sa communauté et sa nature qui, par son caractère plutôt paisible est propice à l'étude, et par son organisation et son offre d'activités se prête au dynamisme et à la vitalité de sa population étudiante;</li> <li>▪ son accessibilité et ses qualités de lieu de rencontre et de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'ensemble du campus, le pavillon principal avec sa tour et tous les pavillons comportant notamment les salles de cours, les laboratoires, les amphithéâtres, les lieux de convivialité, de rencontres et d'échange dédiés aux étudiants, chercheurs et employés, les résidences, les installations sportives et de soutien, les espaces extérieurs, les espaces verts et les accès;</li> <li>▪ les places extérieures servant de lieux de repos, de rencontre et de rassemblement;</li> <li>▪ la localisation adjacente à deux quartiers résidentiels d'Outremont et de Côte-des-Neiges, au parc et à deux cimetières cimetières;</li> <li>▪ les trois stations du réseau de métro desservant le campus;</li> <li>▪ l'emplacement des fonctions culturelles et sportives en bordure du boulevard Édouard-Montpetit ainsi que les lieux accueillant les activités ouvertes à la communauté, principalement :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le CEPSUM, le stade d'hiver, la salle Claude-Champagne;</li> <li>○ le réseau de sentiers et d'espaces verts aménagés connectés au réseau urbain et fréquentés pour la promenade ou comme passage vers le parc T.O.;</li> <li>○ la cour d'honneur du pavillon Roger-Gaudry;</li> <li>○ la place de la Laurentienne;</li> </ul> </li> </ul>

<p>promenade qui permettent aux citoyens des quartiers avoisinants et aux Montréalais d'en apprécier le paysage, celui de la montagne ainsi que les attraits naturels, aménagés et culturels;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ la contribution des trois institutions à la protection des bois et des espaces verts de cette partie du site patrimonial du Mont-Royal.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ la collection extérieure d'œuvres d'art et de commémoration;</li><li>○ le chemin de ceinture du Mont-Royal;</li><li>▪ les bornes signalétiques en pierres naturelles marquant les accès du campus, tant piétons que véhiculaires;</li><li>▪ le bois Édouard-Montpetit, l'ensemble de la coulée verte et les espaces verts en contrebas du pav. Roger-Gaudry, <i>non aedificandi</i> et mis en valeur au bénéfice du plus grand nombre.</li></ul>
---	--

La valeur paysagère urbaine du campus repose sur :	Éléments caractéristiques
<p><u>Le mont Royal</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sa participation à la constitution de l'identité paysagère du mont Royal par sa contribution à un paysage emblématique du nord de la ville, à la fois par la qualité de son insertion dans le flanc nord de la montagne – la colline d'Outremont – que par l'intérêt de sa morphologie ponctuée d'éléments construits et naturels;</li> <li>▪ sa qualité de repère urbain et visuel important de ce versant du mont Royal, dominant les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Outremont. La tour du pavillon Roger-Gaudry, avec la croix du mont Royal et le dôme de l'Oratoire Saint-Joseph, constitue un des marqueurs importants du paysage de la montagne;</li> </ul> <p><u>Le campus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Son importante contribution à la qualité paysagère du secteur, notamment en raison de l'intérêt des vues et des panoramas offerts depuis et vers le site, et des caractéristiques paysagères et naturelles du site unifiant les divers espaces et les gens qui les utilisent;</li> <li>▪ son caractère d'ensemble conféré par sa forme singulière - sa structure pavillonnaire qui s'apprécie tant dans l'aménagement de la transition qu'elle offre entre la ville et la montagne que dans la réponse aux différents contextes de la montagne et de la ville,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le positionnement et l'étendue de l'ensemble universitaire sur un des versants escarpés du flanc nord de la montagne, exploitant la topographie et les autres attributs naturels encore présents;</li> <li>▪ l'écrin de verdure adjacent enserrant le campus, formé par la coulée verte du parc Tiohtià:ke Otsira'kéhne et le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, affermissant le caractère naturel du campus;</li> <li>▪ les attributs naturels encore présents outre le relief des lieux : les bois de la coulée verte, les arbres, les divers affleurements rocheux et les parois de roches intrusives propres à la géologie du mont Royal et des montérégiennes, qui renforcent l'appartenance du campus au paysage de la montagne et contribuent au caractère unique de celui-ci;</li> <li>▪ la position élevée de la masse pâle et compacte des bâtiments, la monumentalité du pavillon Roger-Gaudry et sa haute tour - élément dominant dans la composition paysagère - visibles de loin depuis tout le nord de la ville et bien au-delà;</li> <li>▪ l'espace gazonné et boisé aménagé depuis le boul. Édouard-Montpetit et l'ave Louis-Colin en contrebas du pavillon Roger-Gaudry, qui constitue le lieu le plus marquant de transition entre le campus et le quartier résidentiel environnant;</li> </ul>

<p>permettant aux édifices et espaces de s'inscrire à la fois dans le profil de la montagne et de participer positivement à l'ambiance du quartier;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la composition de son paysage employant les procédés de la modernité, qui demeure lisible à travers un ensemble d'éléments qui subsistent de la période des années 1920 à 1970 qui a marqué le développement des flancs nord et nord-ouest du mont Royal;</li> <li>▪ son illustration de l'appropriation de la topographie de son lieu d'implantation qui favorise l'intégration de ses composantes au paysage du mont Royal;</li> <li>▪ les diverses expériences sensorielle, cinétique et kinesthésique découlant du déploiement du campus sur un versant passablement abrupt, notamment l'ascension physique qui est au cœur de l'expérience du site, qui se vivent différemment et selon les secteurs, pour le piéton, le cycliste ou le conducteur automobile.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les nombreuses surfaces gazonnées plantées d'arbres et la coulée verte s'étendant du sommet Outremont jusqu'au boisé du Collège Jean-de-Brébeuf, passant du secteur entre Polytechnique Montréal et les résidences du campus, par la bordure du boulevard Édouard-Montpetit, et par le cœur du site des HEC Montréal-Faculté de l'aménagement;</li> <li>▪ les éléments caractéristiques de la typologie d'aménagement qui prévaut sur le flanc nord, notamment les fortes pentes et talus gazonnés, les chemins et sentiers aux tracés organiques/sinueux épousant les pentes, les longs escaliers, les murets de béton brut ou revêtus de pierres naturelles;</li> <li>▪ les vues d'intérêt offertes au fil des saisons: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ depuis les multiples points de vue du lieu vers la ville et plusieurs points de repères, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, la rivière des Prairies et le lac des Deux-Montagnes, les Laurentides;</li> <li>○ vers le lieu, notamment depuis l'ave Darlington, l'ave et le réservoir Vincent-D'Indy – qui met en scène le pavillon de la Faculté de musique, le site Blue Bonnets, des parcs tels Jarry et Recreation, le pont Papineau-Leblanc;</li> </ul> </li> <li>▪ l'implantation du pavillon Roger-Gaudry à proximité d'un escarpement et adossé à la dénivellation du mont Royal, l'axialité et l'envergure de son architecture épurée, qui ont conditionné l'organisation spatiale du campus, le parcours des voies de circulation ainsi que l'implantation et l'architecture des pavillons;</li> <li>▪ le chemin de la Tour, grand axe est-ouest unificateur, qui épouse la topographie pour donner accès à l'ensemble des secteurs du site;</li> </ul>
---	---



	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'ensemble des pavillons, d'une part, alignés sur la ligne de crête du versant, d'autre part, implantés en paliers successifs dans une variété de dénivelés jusqu'à s'insérer, pour certains, dans un alignement de rue, auxquels s'incorporent le réseau de circulation piétonne reliant les bâtiments et les espaces ouverts et le système de circulation automobile connecté au réseau urbain environnant;</li> <li>▪ les diverses stratégies de résolution des dénivellations du site : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la disposition d'un bâtiment en différents volumes qui se déploient dans la dénivellation de la montagne;</li> <li>○ le positionnement des accès à divers étages d'un même bâtiment pour correspondre, à son périmètre, aux différents niveaux des sentiers et voies de circulation qui le rejoignent;</li> <li>○ les toits comme prolongement du sol d'un niveau de terrain supérieur;</li> <li>○ les ouvrages d'étagement des circulations;</li> <li>○ le tunnel des rampes mobiles;</li> <li>○ les murs de soutènement à caissons procurant un jeu de saillies qui assouplissent l'effet de dénivellation;</li> <li>○ les escaliers articulés à la pente suivant des angles variés;</li> <li>○ les importants talus, terrasses talutées et buttes gazonnées;</li> </ul> </li> <li>▪ l'emploi dans la matérialité du campus : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de la brique comme principal matériau de revêtement, surtout de coloris chamois, de coloris plus foncés pour les pavillons les plus à l'ouest du pôle scientifique, une transition vers la maçonnerie brun foncé de l'ensemble des Sciences sociales;</li> <li>○ du béton brut apparent, texturé ou à agrégats exposés, tant dans l'architecture que l'architecture de paysage;</li> <li>○ de la pierre naturelle;</li> <li>○ de l'acier inoxydable dans l'architecture de paysage;</li> </ul> </li> <li>▪ le réseau piétonnier se déployant sous deux formes : un réseau</li> </ul>
--	---

	<p>extérieur et un réseau intérieur;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ les chemins et les escaliers franchissant de diverses manières les niveaux de terrains et rendant possible différents parcours de découverte d'un paysage dynamique au gré des saisons;</li><li>▪ le faible niveau sonore ambiant des espaces situés dans les hauteurs du campus, au cœur de la place de la Laurentienne, ceinturée par des bâtiments, ainsi qu'au cœur du site des HEC Montréal-Faculté de l'aménagement, procurant une sensation de calme et en retrait de la rumeur et des activités urbaines, leur conférant de plus un caractère intimiste.</li></ul>
--	---

La valeur historique du campus repose sur :	Éléments caractéristiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Son témoignage de la volonté de ses créateurs reconnus de faire une grande université francophone au Québec et au Canada et d'implanter ce lieu de savoir dans un milieu naturel à l'écart des bruits de la ville, et qui serait à la hauteur de « l'élite sociale de demain » qui y serait formée;</li> <li>▪ son témoignage du phénomène montréalais d'implantation d'institutions majeures sur les flancs de la montagne, à l'instar notamment des Sulpiciens, de l'hôpital Royal Victoria, de l'Oratoire Saint-Joseph et de l'Hôpital Sainte-Justine;</li> <li>▪ son témoignage de l'évolution urbaine de Montréal, l'importance de son implantation et de son évolution a contribué à l'urbanisation puis à l'expansion du village de la Côte-des-Neiges;</li> <li>▪ son témoignage des valeurs et de l'organisation sociale qui prévalaient aux différentes époques du développement de l'institution: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'introduction graduelle du pouvoir civil dans l'enseignement universitaire francophone, sous le contrôle du clergé catholique depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, par l'influence d'un mouvement de réforme supporté par les politiciens libéraux, les hommes d'affaires et les intellectuels progressistes;</li> <li>○ le nationalisme canadien-français en pleine effervescence durant les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle;</li> <li>○ la formalisation de l'action gouvernementale dans le financement des investissements universitaires après la crise</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'implantation sur le mont Royal, choisie en raison de la symbolique du lieu et de l'importante visibilité qu'il offrait à l'institution francophone, et sur le flanc nord du mont, en raison - selon certains - du désir de faire contrepoint au pendant anglophone situé sur le flanc sud;</li> <li>▪ la présence de l'institution parmi les propriétés institutionnelles qui ceinturent le mont Royal;</li> <li>▪ l'espace gazonné et boisé s'étendant depuis le boul. Édouard-Montpetit en contrebas du pavillon Roger-Gaudry et le bois Édouard-Montpetit, quasi intouchés depuis la création du campus, qui participent à forger l'image de l'UdeM en tant qu'institution sur le mont Royal;</li> <li>▪ la localisation du campus au cœur des arrondissement de Côte-des-Neiges-NDG et d'Outremont, les pavillons et les aménagements paysagers constituant le front des voies publiques bordant le campus, les immeubles résidentiels sur Édouard-Montpetit acquis à des fins institutionnelles, les réseaux véhiculaires et piétons s'étant inscrits dans le développement du réseau viaire sur les pentes escarpées du secteur;</li> <li>▪ les caractéristiques du pavillon Roger-Gaudry, composante première du campus : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le plan compact, développé par Ernest Cormier, où toutes les facultés sont regroupées dans un même édifice, qui va rapidement</li> </ul> </li> </ul>

<p>économique;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la laïcisation et la transformation de l'institution en phase avec la « Révolution tranquille » du début des années 1960 qui projette la société québécoise dans la modernité;</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ son témoignage des transformations du système scolaire québécois qui ont cours au début des années 1960 et qui se caractérisent notamment par une intégration aux universités des écoles spécialisées et des cours classiques offerts par les communautés religieuses pour l'enseignement de différentes disciplines;</li> <li>▪ son témoignage de la démocratisation de l'enseignement supérieur au Québec qui s'est exprimée par l'importante augmentation de la fréquentation universitaire au sein de la société francophone à partir du milieu des années 1950, propulsée par l'arrivée en masse des femmes aux études supérieures. Le tout se traduisant par une importante expansion du campus;</li> <li>▪ sa représentativité du phénomène d'expansion rapide que connaît un grand nombre d'universités en Amérique du Nord à partir des années 1960 et 1970, les forçant à repenser les programmes et les espaces voués à l'éducation, lequel suscite une nouvelle pratique de planification à long terme des campus (plan directeur);</li> <li>▪ son témoignage exceptionnel de l'influence importante de la modernité dans l'élaboration de l'identité de Montréal, dont le fait d'habiter le souterrain;</li> <li>▪ son témoignage du savoir-faire en planification et en aménagement paysager qui prenait naissance au Québec dans les années 1960-1970;</li> </ul>	<p>s'avérer insuffisant pour répondre à la demande d'espaces d'enseignement;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ son plan et la configuration de ses volumes, d'une rigoureuse symétrie, s'inscrivent dans la tradition de la conception des ensembles conventuels montréalais du XIX<sup>e</sup> siècle;</li> <li>○ sa brique chamois, dont l'utilisation est typique de l'architecture conventuelle et institutionnelle qui prévaut à partir des années 1920 et qui se poursuit après la Seconde Guerre mondiale;</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le toponyme « Roger-Gaudry », rappelant l'artisan principal de la modernisation et de la laïcisation de l'UdeM;</li> <li>▪ les sentiers qui sillonnent la pente depuis l'avenue Louis-Colin, rappelant les premières années de l'Université, alors que seul un escalier de bois y permettait l'accès au pavillon principal;</li> <li>▪ les pavillons Marguerite-D'Youville, Marie-Victorin, des Facultés de l'aménagement et de Musique et la salle Claude-Champagne, qui abritaient originalement couvent et écoles spécialisées de trois différentes communautés religieuses;</li> <li>▪ le pavillon Thérèse-Casgrain, destiné à loger exclusivement des étudiantes;</li> <li>▪ les pavillons, bâtiments de service, ouvrages d'art et aménagements paysagers qui illustrent par leurs styles architecturaux et leurs programmes fonctionnels l'évolution constante du campus qui est passé d'un plan compact à un plan pavillonnaire;</li> <li>▪ l'ensemble des œuvres et créations de plusieurs générations de créateurs québécois sur le campus, qui forment un véritable</li> </ul>
---	--

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ son évocation de personnages importants de l'histoire de Montréal et du Québec dont notamment Marie-Victorin, Thérèse-Casgrain, Édouard-Montpetit et Lionel-Groulx;</li> <li>▪ son illustration du développement d'un mécénat au sein de la société québécoise francophone, sa plus récente phase d'expansion étant la plus représentative de ce phénomène philanthropique;</li> <li>▪ son association avec la tenue des XXI<sup>e</sup> Jeux olympiques à Montréal en 1976, qui a donné lieu à la création de diverses infrastructures sportives à Montréal, par exemple, le complexe sportif Claude-Robillard;</li> <li>▪ son illustration de l'application de la <i>Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics</i>, adoptée en 1961 par le gouvernement du Québec pour la réalisation d'œuvres d'art à l'occasion de la construction d'un bâtiment ou de l'aménagement d'un site public.</li> </ul>	<p>catalogue de l'architecture et de l'architecture de paysage modernes au Québec;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la place de la Laurentienne, le parvis du pavillon Roger-Gaudry et ses abords, le secteur des résidences étudiantes et les abords du CEPSUM, œuvres de la firme de l'urbaniste et architecte paysagiste Jean-Claude La Haye, issus d'une période des plus significatives d'aménagement du campus et qui en contiennent les principaux éléments stylistiques;</li> <li>▪ les chemins de la Tour, de la Rampe et de la Polytechnique, le garage Louis-Colin ainsi que les aires de stationnements, qui incarnent le passage à l'aire moderne sur le campus - ces aménagements accordant une place prépondérante aux véhicules automobiles sont conformes à l'air du temps des années 1960;</li> <li>▪ le réseau de corridors souterrains reliant des pavillons entre eux ainsi que les stations de métro au stade d'hiver, au CEPSUM et au tunnel des rampes mobiles;</li> <li>▪ le pavillon Liliane-de-Stewart et les pavillons formant le pôle scientifique et technologique du campus, en grandes parties attribuables aux dons de mécènes;</li> <li>▪ le CEPSUM, le stade d'hiver et le terrain de sport, utilisés pour l'entraînement des athlètes et certaines compétitions olympiques;</li> <li>▪ les œuvres d'art du corpus ayant été réalisées dans le cadre de la Politique d'intégration des arts.</li> </ul>
---	--



La valeur architecturale et artistique du campus repose sur :	Éléments caractéristiques
<p>L'ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Son caractère hautement fonctionnel issu de quatre phases de planification ayant donné lieu à plusieurs campagnes successives de construction et d'aménagement paysager;</li> <li>▪ la cohérence d'échelle et de forme de son ensemble d'une trentaine de bâtiments et d'aménagements paysagers, érigés en réponse aux besoins évolutifs de l'institution;</li> <li>▪ sa représentativité exceptionnelle de l'évolution de l'architecture et de l'architecture de paysage depuis l'introduction de la modernité architecturale jusqu'à aujourd'hui, formant un véritable microcosme d'architecture moderne;</li> </ul> <p>L'architecture</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La riche diversité des formes architecturales de ses bâtiments témoignant de différents programmes architecturaux et d'influences stylistiques propres à plusieurs périodes de la modernité; tant pour les bâtiments construits spécifiquement par l'institution que pour ceux qu'elle a acquis, construits antérieurement par des communautés religieuses;</li> <li>▪ la qualité exceptionnelle du pavillon Roger-Gaudry, œuvre maîtresse de l'architecte Ernest Cormier, évocatrice par sa symétrie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les différents secteurs ou fragments de paysage combinant édifices et aménagements paysagers aux expressions architecturales variées qui illustrent les différentes périodes de constitution du campus : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le secteur du pavillon principal et de son parvis, et le secteur des HEC Montréal – Faculté de l'aménagement, son prolongement;</li> <li>○ le village étudiant constitué des résidences et du pôle sportif;</li> <li>○ le secteur de Polytechnique Montréal;</li> <li>○ le pôle des Sciences humaines et sociales;</li> <li>○ le secteur Vincent D'Indy, où le pavillon de la Faculté de musique niche dans la coulée verte de la colline d'Outremont;</li> <li>○ le pôle scientifique et technologique;</li> </ul> </li> <li>▪ l'ensemble des pavillons et des aménagements paysagers, qui conservent pour la plupart une authenticité matérielle et une intégrité élevées;</li> <li>▪ les caractéristiques du pavillon Roger-Gaudry notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le corps central surmonté d'une tour à coupole de 22 étages, flanqué de deux ailes latérales disposées en avancé se déployant de part et d'autre d'une cour d'honneur au centre de la composition;</li> <li>○ la verticalité des lignes, les jeux de saillies et de retrait, l'ornementation dépouillée, les couronnements de cuivre;</li> <li>○ le parement de brique chamois vitrifiée, d'aspect riche et synonyme de modernité;</li> <li>○ les ouvrages d'inspiration Art déco de l'escalier d'entrée et des murets, annonçant ceux de l'intérieur;</li> </ul> </li> </ul>

<p>des principes de composition des Beaux-Arts et de la tradition québécoise de l'architecture conventuelle, dont elle se distancie par une modernité naissante et innovante caractérisée par le fonctionnalisme et l'épuration des façades – concrétisant l'image moderne que l'institution cherche à donner d'elle-même;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'intérêt de l'architecture fonctionnaliste des résidences étudiantes, du pav. principal de Polytechnique et du pav. Claire-McNicoll, dont la facture moderne timide est représentative de la période de transition de l'architecture québécoise au sortir de la seconde Guerre mondiale;</li> <li>▪ le caractère unique de l'ensemble des pavillons du pôle des Sciences humaines et sociales organisés autour de la place de la Laurentienne;</li> <li>▪ les qualités plastiques et fonctionnelles de son corpus d'édifices représentatifs de l'architecture brutaliste au Québec caractérisée par une matérialité dominée par le béton laissé à l'état brut, sans coloration;</li> <li>▪ l'intérêt particulier du stade d'hiver dont l'immense toiture inclinée met en valeur la topographie de la colline d'Outremont;</li> <li>▪ l'intérêt du pavillon Samuel-Bronfman, d'inspiration postmoderniste telle qu'appliquée aux édifices institutionnels et gouvernementaux construits à partir du milieu des années 1970 au Québec;</li> <li>▪ la grande qualité et la monumentalité du pavillon de HEC Montréal - Côte-Sainte-Catherine, œuvre de l'architecte Dan Hanganu, qui jongle avec les contrastes extérieur versus intérieur, monumental</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les caractéristiques et le vocabulaire institutionnel des pav. J.-A.-DeSève, de la Résidence A, de Polytechnique Montréal et du pav. Claire-McNicoll : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les volumes simples sans soubassement et aux lignes de parapets très marquées, la composition des façades aux rythme et ordonnancement très réguliers des ouvertures, la discrétion des entrées principales;</li> <li>○ le revêtement de brique chamois qui permet une intégration avec le pav. Roger-Gaudry;</li> <li>○ le plan symétrique de Polytechnique Montréal centré sur l'entrée principale de sa façade nord, ses fenêtres en longs bandeaux;</li> </ul> </li> <li>▪ les caractéristiques semblables des pav. Lionel-Groulx, Maximilien-Caron et 3200 Jean-Brillant : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'architecture fonctionnaliste portée par l'adéquation entre leurs formes et leurs fonctions d'enseignement;</li> <li>○ les accès s'articulant en fonction de la place;</li> <li>○ les volumes simples juxtaposés ou se posant les uns sur les autres;</li> <li>○ la composition des façades aux rythme et ordonnancement très réguliers des ouvertures, de formes verticales et étroites;</li> <li>○ le revêtement de brique brune foncée;</li> <li>○ l'utilisation du béton brut pour les éléments en saillies sur les façades;</li> </ul> </li> <li>▪ les caractéristiques architecturales d'inspiration brutaliste : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ du pavillon Thérèse-Casgrain, dont la forme en éperon de son plan, ses parois courbées et leur disposition en redans, le dégagent de l'aspect massif qui caractérise habituellement l'esthétique brutaliste;</li> <li>○ du garage Louis-Colin, dont l'expression plastique originale est rare pour une structure utilitaire dont la forme répond <i>stricto sensis</i> à sa fonction, les redents créés par les places de stationnement en angle et en porte-à-faux qui évoquent l'escarpement rocheux contre lequel</li> </ul> </li> </ul>
---	---

<p>versus détails, façade d'allure industrielle versus façade organique, et tire sa force de sa relation avec le boisé existant et son intégration à l'environnement;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'intérêt du vocabulaire institutionnel des pavillons qui ont été acquis au fil des ans auprès de trois communautés religieuses;</li> <li>▪ la qualité des réalisations contemporaines représentatives de l'architecture québécoise actuelle;</li> <li>▪ l'intérêt des modifications récentes apportées au pavillon de la Faculté de l'aménagement, à celui de HEC Montréal - Decelles et de Polytechnique Montréal pour les adapter aux besoins contemporains tout en préservant les composantes architecturales d'intérêt;</li> </ul>	<p>il est adossé, le portail d'entrée sculptural du chemin de la Tour;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de l'édifice HEC Montréal -Decelles, dont les jeux de grands volumes simples posés sur des pilotis visibles et un rez-de-chaussée en retrait confèrent à la fois la robustesse - d'un ouvrage fortifié - et l'élégance, la composition monolithique de la façade en deux parties horizontales, l'inférieure totalement aveugle, la supérieure, ponctuée de fenêtres meurtrières, l'enveloppe de panneaux de béton striés et décapés laissant entrevoir les agrégats du matériaux;</li> <li>○ de la Résidence C, le plan en H, efficace, est le seul de ce type sur le campus, les volumes simples dont la composition est marquée par un rythme et un ordonnancement très régulier des ouvertures;</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les caractéristiques esthétiques et fonctionnelles du stade d'hiver : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le volume réduit de sa façade sur rue et surmonté de gradins sur sa façade arrière, à un niveau plus élevé, donnant sur le plateau sportif;</li> <li>○ la vaste toiture de cuivre se prolongeant en deux porte-à faux, d'une part, au-dessus des gradins, d'autre part, au-dessus de la large terrasse en façade, aux murets revêtus de pierres naturelles;</li> <li>○ la structure de béton laissé à nu;</li> </ul> </li> <li>▪ les caractéristiques du pav. Samuel-Bronfman s'inspirant du post-modernisme montréalais, plus particulièrement de ses principes d'intégration à l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les jeux de volumes entrant en dialogue avec le relief du site à cheval sur le plateau du pav. Roger-Gaudry et de la place de la Laurentienne plusieurs mètres plus bas;</li> <li>○ les fenêtres en longs bandeaux et la brique brune chamoirée typique des années 1970-80;</li> </ul> </li> <li>▪ les caractéristiques du pavillon HEC Montréal – Côte-Ste-Catherine : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ son plan au centre duquel se trouve une cafétéria-agora pivot des</li> </ul> </li> </ul>
--	---

	<p>espaces et des fonctions;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le portail monumental de la façade, réinterprétation d'une forme classique;</li> <li>○ l'amalgame de formes et de volumes où s'insèrent à différents niveaux des toits-terrasses verts;</li> <li>○ la forme organique de la paroi orientée vers le collège Brébeuf, profilée comme une « morsure » destinée à contourner les arbres et un profilé rocheux;</li> <li>○ l'utilisation et la combinaison inusitée de matériaux dans leur état naturel, le verre, l'acier galvanisé, la tôle, s'inscrivant dans le concept d'arte povera;</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les caractéristiques représentatives de l'architecture conventuelle québécoise de la Faculté de l'aménagement et du pav. Marie-Victorin notamment : les plans se déployant en ailes symétriques, le pavillon Marie-Victorin se démarquant toutefois par l'articulation inhabituelle de ses ailes disposées en forme de «V», l'utilisation du revêtement de brique chamois;</li> <li>▪ les caractéristiques du courant institutionnel rationaliste prévalant au moment de la construction de la Faculté de musique-salle Claude-Champagne et du pav. Marguerite-D'Youville notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les volumes simples et la composition des façades aux rythme et ordonnancement très réguliers des ouvertures, l'horizontalité marquée des façades, le signalement des entrées principales, la volumétrie arrondie de la salle Claude-Champagne reprenant les courbes de la salle de concert, l'utilisation commune du revêtement de brique chamois;</li> </ul> </li> <li>▪ les caractéristiques des pavillons qui se sont ajoutés depuis les années 1990 au pôle scientifique et technologique et au secteur de Polytechnique Montréal :</li> </ul>
--	--

## L'architecture de paysage

- L'importance de ses aménagements paysagers construits à différentes époques, en tant que composantes majeures de l'expansion du campus et consacrant le rôle essentiel des espaces libres au même titre que les bâtiments, les voiries et les boisés;
- l'étendue et l'intérêt des aménagements paysagers issus de la période des années 1960-1970 dont l'urbaniste Jean-Claude La Haye (1) est en grande partie responsable de la planification et de la réalisation. C'est de cette période au cours de laquelle l'institution et ses aménagistes répondent aux élans de la modernité que le campus acquiert ses attributs physiques d'aujourd'hui et son caractère moderne unique;
- l'intérêt des aménagements générés par la construction de plusieurs bâtiments liés aux sciences et technologies depuis la fin des années 1990, et s'inscrivant dans le mouvement contemporain de l'architecture de paysage;

(1) [et ses collaborateurs principaux Jean Ouellet, architecte, Douglas Harper et Serge Coitoux, architectes paysagistes]

- la conception fonctionnelle efficace par laquelle les différents niveaux prennent place autour d'atriums généreusement éclairés;
  - la fenestration permettant de créer des percées visuelles intéressantes;
  - la composition esthétique claire et ordonnée mariant des matériaux contemporains, le verre, le métal et la maçonnerie de brique;
- les éléments distinctifs des aménagements associés au courant fonctionnaliste de la période 1960-1970 :
    - les motifs de pavage, de fosse d'arbres et de bac à fleurs de formes géométriques hexagonales ou angulaires;
    - les pavés de pierres naturelles et de béton à agrégats exposés;
    - les murets en madriers de bois ou en béton recouvert de pierres naturelles;
    - les piliers d'identification des entrées en maçonnerie de pierres naturelles;
    - les éléments de mobilier étroitement associé aux aménagements tels les bancs en béton et les mains courantes en acier inoxydable, les bacs à plantations et à fleurs, les lampadaires type «chapeau chinois» et la signalisation;
    - les escaliers articulés à la pente suivant des angles variés;
    - les surfaces de béton texturé, à agrégats exposés ou brut des ouvrages d'art tels murets, murs de soutènement;
    - les plantations arbustives d'accompagnement;
    - les murs de soutènement à caissons, à l'expression tectonique forte exprimant les forces du paysage environnant (collaboration d'un artiste plasticien), et les enrochements en amortissement à ces murs;
  - les éléments caractéristiques des aménagements contemporains, notamment :
    - l'utilisation des graminées;
    - l'utilisation de blocs calcaires;



	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'utilisation du béton coulé lissé pour les escaliers, murets, rampes d'accès;</li> <li>○ la simplicité des lignes;</li> <li>○ les formes rectilignes dominantes;</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le secteur du pavillon Roger-Gaudry et de son parvis: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la cour d'honneur où cohabitent l'effet grandiose du style Beaux-Arts d'origine et le fonctionnalisme moderne, mise en valeur par la vue sur un panorama unique;</li> <li>○ l'esplanade rythmée d'aires de repos au pied des ailes est et ouest, les bancs en béton positionnés selon les motifs géométriques au sol favorisent les rassemblements en petits groupes;</li> <li>○ le belvédère marqué par la présence de bancs en béton et du garde-corps en acier inoxydable posé sur le mur de parapet;</li> <li>○ l'illustration du principe de la ségrégation des circulations par le viaduc du chemin de la Rampe, élément clé du réseau piétonnier;</li> <li>○ l'illustration du concept de subordination de l'éclairage routier à l'ambiance de parc des espaces verts adjacents par le bandeau lumineux monté sur le muret de béton séparant les voies du chemin de la Rampe;</li> <li>○ le toit-terrasse du garage Louis-Colin, lieu de rassemblement et de contemplation mettant à profit les bouches de ventilation du garage pour aménager des bancs dont les formes géométriques inspirent la délimitation des surfaces gazonnées et asphaltées;</li> </ul> </li> <li>▪ Le secteur des HEC Montréal – Faculté de l'aménagement : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'espace de rassemblement au cœur de ce secteur, un des plus importants du campus, ferme la perspective de la voie Louis-Colin, et combine le boisé d'intérêt floristique de HEC Montréal, aménagé de sentiers et de bancs, au jardin arrière de la Faculté comprenant un amphithéâtre en gradins bétonnés, une passerelle d'accès au bâtiment et un vaste parterre d'arbres plantés selon une diagonale continue en continuité, sur le plan formel, avec celle des plantations</li> </ul> </li> </ul>
--	--

devant la façade du pavillon donnant sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine;

▪ Le village étudiant :

- adjacent au parterre dominé par un débarcadère et des stationnements, le grand escalier axial qui monte vers les résidences A et jusqu'à la C depuis une petite place rond-point avec en son centre la figure d'Édouard-Montpetit, constitue un repère majeur de ce secteur à vocation communautaire du campus;
- le socle à murets revêtus de pierres du pav. Thérèse-Casgrain avec son pavage de forme hexagonale et ses bancs soutient la vie communautaire;
- la place au pied de la Résidence C s'inscrit dans le réseau piétonnier de ce secteur du campus, son espace de repos favorise l'orientation des usagers et offre une vue cadrée vers le nord du quartier;
- l'enfilade d'emmarchements et de larges paliers s'insérant dans la pente entre le stade d'hiver et le CEPSUM constitue un lieu de rassemblement lors d'événements sportifs importants - il y a peu, les aménagements ont été rénovés dans l'esprit de la réalisation initiale;

▪ Le pôle des Sciences humaines et sociales :

- l'espace de transition et de rassemblement que constitue la place de la Laurentienne est dominé par les bâtiments qui l'entourent, par le vocabulaire géométrique des formes, la variété des murets, escaliers, pavés, talus et par la vaste la gamme des matériaux utilisés. Unique sur le campus, elle incarne la volonté que les espaces extérieurs soient l'extension des intérieurs d'édifices;
- les parterres végétalisés, comportant plusieurs arbres vénérables, de l'édifice HEC Montréal – Decelles en bordure de l'ave Decelles et de la rue Jean-Brillant, créent un espace à la fois d'accueil et de transition entre le bâti et les rues où l'ambiance urbaine domine;

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le corpus d'œuvres d'art public et de commémoration disséminées à l'extérieur sur l'ensemble du campus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le secteur de Polytechnique Montréal : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ lieu de transition pour les piétons et automobilistes, l'aménagement de l'espace à l'est du pav. principal de Polytechnique Montréal présente des formes rectilignes qui délimitent différents usages – espaces de repos, de stationnement et de circulation, oriente les usagers et consolide ce pôle du campus;</li> <li>○ le parterre de la façade ouest du pav. J.-Armand-Bombardier présente un motif composé de bandes diagonales dans lesquelles alternent, soigneusement agencés, massifs arbustifs, plantes vivaces, graminées et pavés de béton, et une sculpture parallélépipédique;</li> </ul> </li> <li>▪ Le pôle scientifique et technologique : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le lieu aménagé au cœur de ce pôle facilite la transition entre les différents pavillons avoisinants et permet un accès nord-sud entre le chemin de la Tour et le chemin de Polytechnique, agissant comme extension à l'agora M. et R. Goodman, son promontoire offre une vue cadrée sur la ville au loin;</li> <li>○ les circulations, emmarchements, terrasses, espaces de repos et lits de plantations, disposés avec soins et grande simplicité, s'adaptent à la dénivellation importante de la topographie;</li> </ul> </li> <li>▪ la douzaine d'œuvres d'art, le monument à Édouard Montpetit et le mémorial du 6 décembre.</li> </ul>
---	---

La valeur symbolique du campus repose sur :	Éléments caractéristiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Son statut de grande université francophone du Québec et du Canada;</li> <li>▪ sa qualité d'institution universitaire la plus visible des universités montréalaises;</li> <li>▪ sa présence parmi les images de marque de Montréal, bien ancrée dans l'esprit des Montréalais et des visiteurs;</li> <li>▪ l'emblème montréalais qu'est devenu le pavillon Roger-Gaudry;</li> <li>▪ l'étroite association qu'entretiennent l'UdeM, HEC Montréal et Polytechnique Montréal depuis le début du XXe siècle, qui a permis la formation du plus important pôle d'enseignement et de recherche universitaire au Québec et l'un des premiers dans le monde francophone;</li> <li>▪ son image en tant qu'institution sur le mont Royal et d'institution prestigieuse prenant place sur un promontoire et au sein d'un écran végétal;</li> <li>▪ son témoignage du partenariat qui s'est établi entre le milieu académique et l'entreprise privée québécoise de même qu'avec des institutions publiques;</li> <li>▪ sa qualité d'<i>alma mater</i> pour des centaines de milliers de diplômés et de diplômées du Québec, du Canada et de l'étranger.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'emplacement sur le flanc nord du mont Royal, lieu emblématique et de prestige de Montréal depuis sa fondation;</li> <li>▪ l'implantation en hauteur sur la montagne du pavillon Roger-Gaudry, qui exprime le concept « d'ascension vers le savoir »;</li> <li>▪ le pavillon Roger-Gaudry, avec sa cour cérémoniale et sa haute tour, symbole de l'institution, visible de très loin dans le paysage métropolitain;</li> <li>▪ la proximité géographique des pavillons des deux écoles affiliées avec ceux de l'UdeM, l'utilisation partagée du pavillon J.-Armand-Bombardier (UdeM/Polytechnique Montréal);</li> <li>▪ la présence du CNRC, une institution prestigieuse, tirant profit de son implantation adjacente au pôle scientifique et technologique pour la création de collaborations et de partenariats de recherche;</li> <li>▪ l'image graphique, le logo, inspiré du bâtiment symbole de l'institution, le pavillon Roger-Gaudry;</li> <li>▪ la couleur bleu cobalt identitaire de l'institution (panneaux de signalisation, logo, tenues sportives des équipes des Carabins);</li> <li>▪ l'espace vert gazonné et boisé s'étalant depuis le boulevard Édouard-Montpetit et l'ave Louis-Colin en contrebas du pavillon principal;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ la dizaine de pavillons portant les noms des mécènes qui en ont soutenus financièrement la réalisation;</li><li>▪ le toponyme « Université de Montréal » donné à une station du réseau de métro montréalais;</li><li>▪ l'attachement des diplômés et des diplômées du Québec, du Canada et de l'étranger à l'UdeM et à ses deux écoles affiliées.</li></ul>
--	---

## ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAMPUS DE LA MONTAGNE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL – POLYTECHNIQUE MONTRÉAL – HEC MONTRÉAL

### DÉMARCHE

Cet énoncé a été réalisé par la Division du patrimoine du Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM), pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial du site du campus de la montagne de l'Université de Montréal et ses écoles affiliées, Polytechnique Montréal et HEC Montréal, avec la collaboration des acteurs concernés.

L'énoncé est le résultat d'une démarche d'évaluation qui repose sur l'identification des valeurs patrimoniales associées à un lieu et des éléments caractéristiques qui les incarnent. L'expérience démontre que la perpétuation des valeurs par la conservation et la mise en valeur des composantes qui les expriment, confère une plus-value aux interventions contemporaines. Elle leur permet de s'inscrire de façon plus authentique et dans l'affirmation de l'identité culturelle de la collectivité, de s'arrimer à l'histoire du lieu, tout en permettant l'évolution du territoire et la création du patrimoine de demain.

Cet énoncé se base, d'une part, sur la consultation d'une documentation portant sur le site, et d'autre part, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 10 octobre 2019.

### RÉFÉRENCES

Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, Christina Cameron, Claudine Déom, Nicole Valois, *L'étude des valeurs patrimoniales du campus principal de l'Université de Montréal*, Mai 2008;  
Coopérative Passerelles, *Fiche sommaire d'évaluation du bâtiment principal de l'École Polytechnique*, août 2019;  
L'enclume, *Édifice Decelles HEC Montréal – Fiche finale et Fiche finale – Centre des technologies de fabrication en aérospatiale*, Août 2019;  
Nicole Valois, L'architecture de paysage moderne du campus de l'Université de Montréal. Cahiers de géographie du Québec, 56 (158), Sept. 2012;  
Université de Montréal, Lemay, EXTRAIT du *Plan directeur d'aménagement du campus de la montagne*, version finale, Décembre 2018.

### GROUPE DE TRAVAIL

Hélène Benoit, Architecte, Division de la planification urbaine, Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM), Ville de Montréal;  
Myriam Cloutier, Directrice des programmes du patrimoine, Cimetière Mont-Royal (membre de la Table de concertation du Mont-Royal);  
Claude Dauphinais, Architecte, Division du patrimoine, SUM, Ville de Montréal;  
Patrick Desjardins, Directeur du développement du campus, Polytechnique Montréal;

Frédéric Alex Garcia, Architecte, Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâces, Ville de Montréal;  
René Girard, Directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine, Arrondissement d'Outremont, Ville de Montréal;  
Radhia Hamdane, Architecte gestionnaire de projets - Bureau de gestion et de planification des espaces, Université de Montréal;  
Serge Harvey, Directeur de la planification - projets majeurs, HEC Montréal;  
Marc Roger Labrecque, Conseiller en aménagement - patrimoine, Bureau du Mont-Royal, Ville de Montréal;  
Hilde Wuyts, Conseillère en aménagement, Division du patrimoine, SUM, Ville de Montréal.

## **RÉDACTEUR**

Claude Dauphinais, Architecte, Division du patrimoine, SUM, Ville de Montréal.